

Année académique 2025 - 2026

Département de l'Education et du Social

Bachelier: assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél: +32 (0) 65 40 41 45 Fax: +32 (0) 65 40 41 55 Mail: social.mons@helha.be

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél: +32 (0) 71 15 98 00 Fax: Mail: social.montignies@helha.be

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél: +32 (0) 71 15 98 00 Fax: Mail: social.montignies@helha.be

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél: +32 (0) 10 48 29 63 Fax: Mail: social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 211 Questions spéciales 2						
Ancien Code	SOAS2B11	Caractère	Obligatoire			
Nouveau Code	C/L/M/C/L/M/C/ EAS2110 + CEAH2110					
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2			
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h			
responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons Ludovic AGNEESSENS (agneessensl@helha.be) HELHa Campus Montignies Philippe HERION (herionp@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) Philippe HERION (herionp@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve Miriam BARRERA CONTRERAS (barreracontrerasm@helha.be)					
Coefficient de pondération		20				
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC				
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français				

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques au sein de trois champs que sont la déontologie et l'éthique, la sociologie et la méthodologie. Ces repères vont aider l'étudiant à étoffer son positionnement professionnel et à affiner la mise en place de son intervention.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE
 - 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- Compétence 2 INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL
 - 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation

- professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- 2.4 Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel

Compétence 3 INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Compétence 6 ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE

6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées

Compétence 7 CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES

- 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation
 - 8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
 - 8.4 Développer la créativité.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel
- II. Appliquer les outils théoriques et/ou méthodologiques pour analyser les situations complexes auxquelles les assistants sociaux sont confrontés
- III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B11B Analyse des organisations 24 h / 2 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS2B11C Déontologie de la profession 24 h / 2 C

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS2B11X Déontologie de la profession 24 h / 2 C

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS2B11A Ethique du travail social 24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B11B Analyse des organisations 20

+ HELHa Campus
Montignies

SOAS2B11C Déontologie de la profession 20
+ HELHa Campus
Montignies (HD)

SOAS2B11X Déontologie de la profession 20
+ HELHa Louvainla-Neuve

SOAS2B11A Ethique du travail social 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 2.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).



Année académique 2025-2026

Département de l'Education et du Social

Bachelier: assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél: +32 (0) 65 40 41 45 Fax: +32 (0) 65 40 41 55

Mail: social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Analyse des organisations							
Ancien Code	7_SOAS2B11B	Caractère	Obligatoire				
Nouveau Code	MEAS2111						
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2				
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h				
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Ludovic AGNEESSENS (agneessensl@helha.be)						
Coefficient de pondération		20					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage offre un regard, une approche utile à la pratique du travail social. Elle donne des repères, des grilles spécifiques en méthodologie par des pratiques d'observation de l'organisation pour les analyser dans un cadre plus large lié à des éléments de sociologie (impact de la société sur l'organisation), d'éthique et de déontologie (notion d'organisation bienveillante et juste centrée sur le bénéficiaire et le personnel). Ces repères aident l'étudiant à étoffer son positionnement professionnel et à affiner la mise en place de son intervention dans une perspective d'une organisation bienveillante, juste et humaine dans l'intérêt du plus grand nombre de personnes traversant l'institution, de " 5 minutes à 50 ans".

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

- I. Enumérer une dizaine de techniques d'observation et d'analyse.
- II. Utiliser ces techniques en les appliquant à des expériences rencontrées en stage ou sur le campus.
- III. Concevoir des SWOT (technique d'analyse de problèmes) par type de thème concernant l'organisation dans l'intérêt des humains dans l'organisation, le personnel et les bénéficiaires.
- IV. Identifier, décrire, analyser puis évaluer son sens de l'observation et d'analyse de la place des bénéficiares et du personnel de l'organisation (campus et lieu de stage).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Contenu:

L'intégration, l'accueil

Le travail d'équipe

La structure centrée autour des bénéficiaires

Méthodes d'observation (3P)

La communication interne, externe, transversale

Les fédérations

Les motivations et compétences

Les buts, objectifs et moyens

Le SWOT (technique d'analyse de problèmes)

L'analyse du tour de campus

L'analyse des logos et d'éléments im-matériels de l'institution

La préparation de l'observation institutionnel en stage

Démarches d'apprentissage

La démarche est interactive et participative par des articulations incessantes entre les éléments théoriques (définitions, méthodes), les applications (exercices) et l'état réflexif de l'étudiant (préjugés, craintes, espoir). La participation est en cela indispensable, vu l'auto-observation de soi dans le processus et la mise en écriture de fiches d'observation de l'organisation et de soi-même, en posture d'assistant social, le tout évalué dans le travail écrit final (examen).

L'approche est déductive par rapport à des mises en situation.

L'approche est inductive par rapport aux apports théoriques.

Des études de cas sont une approche pour l'ouverture à l'analyse de situations réelles.

Chaque étudiant complète son carnet de fiches SWOT (approche par situation-problème) en fonction de son expérience et partage ses analyses avec des autres étudiants (approche interactive). Ces fiches sont des supports utiles à l'examen écrit.

Des recherches sur le net renforcent la découverte des "fédérations".

Vu les méthodes participatives en "laboratoire social", la présence est fort utile pour la constitution du dossier d'examen.

Dispositifs d'aide à la réussite

Temps d'échanges aux cours sur les fiches avant et après le stage (consignes, écoute des difficultés).

Temps de questions-réponses après chaque thème du cours.

Prestation "monitoring" pour assurer la compréhension de nouveaux éléments.

Temps de paroles en début de cours sur la matière vue au cours précédent.

Une heure au dernier cours est consacrée aux questions-réponses sur le cours, sur les questions d'examen et sur les fiches SWOT à compléter pour l'examen.

Sources et références

La sociologie des organisations, Bernoux, Seuil, 1985 Management des situations complexes, Bonami-De Henin, DeBoeck,1993

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Sites internet
- Syllabus
- Aticles, documents (Connected)
- Règlements du campus

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen de janvier consistera en un examen écrit (50%) portant sur les repères vus au cours, ce, via un "questionnaire diversifié" : oui/non, vrai/faux, choix multiples, phrases à compléter, questions ouvertes.

En juin, un travail écrit (50%) sur la restitution des repères théoriques dans le cadre d'analyses liées à la pratique professionnelle sera demandé. Les consignes précises du travail et la date de remise seront explicitées en classe.

Le travail est basé sur un SWOT d'un élément vécu par l'étudiant.e sur un lieu de stage ou autre (job etudiant, bénévolat,...).

Les deux parties (examen écrit et travail) doivent être présentées pour obtenir une note globale en juin (PP sera englobant).

Lors de la seconde session, l'étudiant représentera la partie en échec (travail et/ou examen).

Pour les étudiants en crédit résiduel, l'examen portera sur la matière de l'année en cours.

La participation au cours est vivement conseillée pour assurer la dynamique des exercices en classe et sur le campus, ainsi que pour l'avancée du travail à remettre comme document d'examen.

L'usage de l'IA dans la réalisation des travaux écrits demandés dans ce cours est autorisé dans les limites de la charte d'utilisation des IA à la HELHa. Toute utilisation de l'IA exige d'être référencée comme précisé dans les consignes du travail.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	50	Trv	50	Trv + Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).